



Défense nationale National Defence



FORCES ARMÉES CANADIENNES

STRATÉGIE DE LA DÉFENSE SUR LE CLIMAT ET LA DURABILITÉ 2023-2027

La Défense et une vision durable pour l'avenir



Canada 



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par
le ministre de la Défense nationale, 2023

Stratégie de la défense sur le climat et la durabilité
ISSN 2817-819X
DGM No.: DGM-5523-47J

Photo : Cplc True-dee McCarthy, Caméra de combat des Forces canadiennes

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	iii		
1. Introduction	1		
1.1 Durabilité et Défense nationale.....	1		
1.2 Politique de Défense.....	2		
1.3 Une vision durable.....	2		
1.3.1 Le chemin parcouru	2		
1.3.2 Portée de la SDCD	3		
1.4 Faire progresser la réconciliation.....	5		
1.5 Le chemin à parcourir	5		
2. Action climatique	7		
2.1 Climat et sécurité	7		
2.2 Répercussions du climat sur la sécurité.....	9		
2.2.1 Répercussions au pays.....	9		
Secours aux sinistrés au pays	9		
Répercussions sur les opérations des FAC.....	9		
Dans l'Arctique.....	10		
Santé et FAC.....	10		
2.2.2 Répercussions à l'étranger	11		
Sécurité humaine	11		
Santé publique à l'étranger.....	11		
Communautés vulnérables et changement climatique	11		
Renseignement sur le climat	11		
2.3 Principes directeurs de la Défense sur l'action climatique.....	12		
2.4 Accroître la sensibilisation.....	13		
2.4.1 Formation sur la gestion de l'énergie pour le personnel déployé	13		
2.5 Adaptation au changement climatique.....	14		
2.5.1 Comprendre les risques climatiques pour l'infrastructure.....	14		
2.5.2 Risques pour l'équipement militaire... ..	14		
2.6 Atténuation des répercussions du changement climatique	15		
2.6.1 Biens immobiliers à zéro émissions nettes.....	15		
Plans de zéro émissions nettes au niveau de la base	15		
Contrats d'achat d'énergie verte.....	16		
Contrats de performance énergétique... ..	16		
Carbone intrinsèque	17		
Bâtiments résidentiels à zéro émissions nettes	17		
2.6.2 Une flotte nationale de sûreté et de sécurité carboneutre.....	17		
Réduire les émissions de la flotte sur l'eau.....	18		
Réduire les émissions de la flotte sur terre	18		
Réduire les émissions de la flotte dans le ciel.....	19		
Carburants à faible intensité en carbone	19		
Suivi de la consommation de carburant de la flotte de SSN.....	20		
2.7 Engagement avec les partenaires et alliés.....	21		
Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité	21		
3. Durabilité environnementale	23		
3.1 Durabilité environnementale en Défense	23		
3.1.1 Sites contaminés.....	23		
3.1.2 Gestion des déchets	24		
3.1.3 Approvisionnement carboneutre et écologique.....	24		
Acquisition et soutien du matériel.....	25		
Parc de véhicules légers zéro émission	25		
3.1.4 Conformité environnementale.....	26		
3.1.5 Champs de tir et zones d'entraînement durables.....	26		
3.1.6 Diversité biologique	27		
4. Prochaines étapes	29		
Appendice : Engagements.....	30		



Photo : Caporal Ken Beliwicz

MESSAGE DU MINISTRE



Je suis heureux de présenter la Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité 2023-2027 (SDCD). La SDCD fournit un compte rendu des activités et des contributions du Ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) pour appuyer le développement durable, réduire nos répercussions environnementales et s'adapter aux effets du changement climatique sur la défense et la sécurité.

Par l'entremise de la SDCD, nous continuons d'appuyer l'engagement du gouvernement du Canada dans la *Loi fédérale sur le développement durable*, la [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\)](#), la [Stratégie pour un gouvernement vert \(SGV\)](#) et le [Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030](#), qui appuie le Programme de développement durable d'ici 2030 des Nations Unies (ONU).

À la Défense, nous reconnaissons que le changement climatique a plusieurs impacts sur les Canadiens et Canadiennes et notre économie. Nous nous engageons à soutenir une économie verte et des emplois verts en investissant dans de l'équipement écoénergétique et en apportant des améliorations à notre infrastructure. Nous continuons à travailler en partenariat avec l'industrie pour réduire l'impact environnemental de nos opérations et créer des opportunités économiques à travers le Canada.

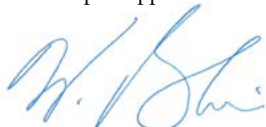
Le changement climatique a également des répercussions sur la vie des gens et sur nos communautés. La fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes sollicitent de plus en plus des FAC, étant le dernier recours appelé à aider les communautés en besoin d'aide. Nous continuons à travailler avec nos partenaires gouvernementaux et les autorités locales pour soutenir les Canadiens et Canadiennes, en particulier ceux et celles qui sont les plus vulnérables en temps de crise. La gestion du nombre augmentant de ces appels a des répercussions sur la sécurité et la défense du Canada, tant qu'au pays qu'à l'étranger. Le changement climatique a également des répercussions géopolitiques, donc, il est essentiel que nous nous adaptions à ce contexte en évolution tout en atténuant l'impact de nos activités de défense.

Dans l'ensemble de notre grand pays, nous restons engagés à renforcer nos relations avec les peuples autochtones, particulièrement dans les communautés où nous opérons. Avec un dialogue ouvert, l'équipe de la Défense continuera de mobiliser régulièrement les organismes et organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis sur nos projets prévus, nos exercices d'entraînement et nos activités militaires, particulièrement lorsqu'ils pourraient avoir une incidence sur les droits, les terres et l'eau des Autochtones. Cela appuie le [Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) du Canada.

À l'avenir, aux côtés de nos alliés et de nos partenaires, nous continuerons de lutter contre les répercussions du changement climatique sur la défense et la sécurité. À cette fin, Montréal, au Québec, deviendra la ville hôte du [Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité](#), une initiative dirigée conjointement par Affaires mondiales Canada et la Défense nationale.

En continuant de travailler avec nos alliés, nous nous tournons vers le [Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité](#) comme guide essentiel. Approuvé par le Canada en mars 2021, ce plan d'action fournit des mesures pour contrer les répercussions du changement climatique sur la sécurité.

Avec la SDCD comme guide, nous travaillerons à accroître la durabilité dans l'ensemble de nos opérations et à démontrer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs.



L'honorable Bill Blair
Ministre de la Défense nationale



Photo : Caporal David Veldman, Forces armées canadiennes

1. INTRODUCTION

1.1 DURABILITÉ ET DÉFENSE NATIONALE

La présente Stratégie de la Défense sur le climat et la durabilité (SDCD) décrit le plan de pour réaliser une vision de durabilité pour nos ressources et nos opérations, au Canada et dans le monde. SDCD renouvel nos directives et des engagements pour réduire notre empreinte environnementale et réagir à un climat changeant.

La SDCD est harmonisée avec les priorités de durabilité du gouvernement du Canada (GC) détaillées dans la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et les exigences de la *Loi fédérale sur le développement durable (LFDD)*. Cela comprend sept principes, qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD, ainsi que des stratégies ministérielles de développement durable.

La SDCD appuie également la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV), qui établit l'orientation du GC pour la transition vers zéro émissions nettes et des opérations gouvernementales résilientes au climat, tout en réduisant les impacts environnementales au-delà du carbone, y compris les déchets, l'eau et la diversité biologique. La SGV vise également l'empreinte environnementale fédérale, y compris les biens immobiliers, l'approvisionnement et la modernisation de la flotte militaire. En tant que le plus grand propriétaire de biens immobiliers et acheteur d'équipement au gouvernement fédéral, il est particulièrement important que nous prenions des mesures concrètes pour réduire notre empreinte environnementale et améliorer notre résilience au changement climatique, à l'appui de la SGV, la SFDD et les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU).

Avec un mandat de base de protéger et défendre les Canadiens et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger, l'équipe de la Défense doit avoir une approche unique en matière de durabilité, qui

assure la continuité de notre état de préparation opérationnelle. La SDCD tient également compte de l'intersection entre le changement climatique et la sécurité, sur la scène nationale et internationale.

La SDCD énonce nos engagements pour aider à atteindre les cibles d'écologisation du GC, à s'adapter au changement climatique, à maintenir des biens immobiliers durables et à renforcer les processus d'approvisionnement écologiques, alors que nous continuons notre évolution en tant qu'organisation durable et résiliente sur le plan environnemental.



Photo : Cplc Jennifer Kusche, Caméra de combat des Forces canadiennes

1.2 POLITIQUE DE DÉFENSE

La politique de Défense de 2017 du Canada, Protection, Sécurité, Engagement (PSE), précise que le changement climatique est devenu un défi complexe de sécurité, tant à l'échelle nationale qu'internationale. La politique PSE comprend plusieurs initiatives visant à améliorer notre état de préparation et nos capacités, en prévision de la demande accrue des FAC pour réagir à des événements météorologiques plus fréquents et extrêmes, exacerbés par le changement climatique. La politique PSE reconnaît également le rôle central que la Défense nationale doit jouer pour contribuer aux objectifs environnementaux du GC.

Dans le budget de 2022, le gouvernement fédéral s'est engagé à effectuer un examen de la politique de Défense. Bien que cet examen ne soit pas encore terminé, la politique mise à jour peut donner des directives et des initiatives supplémentaires pertinentes à la SDCD.

1.3 UNE VISION DURABLE

1.3.1 LE CHEMIN PARCOURU

L'équipe de la Défense a établi des priorités et des cibles en matière de durabilité à l'appui de la SFDD dans les stratégies précédentes. Dans la dernière stratégie, la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense 2020-2023, nous nous sommes engagés à atteindre des cibles ambitieuses d'écologisation pour appuyer la SFDD et la SGV du Canada. Dans notre dernier rapport annuel, nous avons fait des progrès en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), en traçant une feuille de route pour atteindre zéro émissions nettes, en mettant en œuvre de nouvelles directives et en évaluant les risques de défense liés au changement climatique. La carte de pointage montre nos résultats.

CIBLES	RÉSULTATS	EN VOIE	OBTENUS
Réduire les émissions de GES de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2025 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.	Réduction de 35,7 % des émissions de GES des bâtiments et du parc de véhicules utilitaires légers commerciaux par rapport au niveau de référence de 2005.	✓	
Évaluer 75 % des bases ou des escadres admissibles relativement aux marchés de services écoénergétiques et en faire passer 50 % à l'étape de mise en œuvre d'ici 2023.	90 % des bases admissibles ont été évaluées pour la mise en œuvre des marchés de services écoénergétiques. 64 % des bases admissibles sont passées à la phase de mise en œuvre.		✓
100 % des nouveaux achats du parc de véhicules utilitaires légers commerciaux du MDN correspondront à des véhicules à zéro émission (VZE) ou hybrides lorsqu'ils sont disponibles, et nous viserons une cible d'achat de VZE de 50 % d'ici 2023.	86 % des achats de véhicules utilitaires légers commerciaux étaient des VZE ou hybrides (limités selon la disponibilité).		✓
Élaborer une stratégie visant les carburants d'aviation qui appuie l'objectif du GC d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.	La stratégie de la voie vers la carboneutralité de l'ARC a été achevée et approuvée en février 2023.		✓
Compléter les évaluations de référence de la consommation d'énergie et de carburant pour des navires désignés d'ici 2023.	100 % des sept navires choisis ont fait l'objet d'une étude de référence.		✓
Réduire le passif de sites contaminés du MDN en moyenne de 10 % d'ici l'année d'ici 2023.	Réduction moyenne de 11 % du passif des sites contaminés au cours des années de 2020 à 2023.		✓
Mettre en œuvre un outil du système d'information géographique (SIG) centralisé colligeant des données sur les espèces en péril et saisir 40 % de données historiques d'ici 2023.	85 % des données sur les espèces en péril ont été saisies dans le SIG.		✓

Écouter les Canadiens

Lors de la préparation de la SDCD, l'équipe de la Défense a examiné les résultats des consultations publiques avec les Canadiens au sujet de l'ébauche de la SFDD de 2022 à 2026. Nous avons reflété les commentaires des Canadiens dans la SDCD, par exemple, en incluant l'approche de l'équipe de la Défense en matière d'équité entre les sexes et notre approche fondée sur les distinctions pour engager les peuples autochtones. Nous avons intégré de nouveaux éléments sur la sensibilisation au changement climatique afin de mettre en évidence les connaissances, la recherche et la technologie en matière de climat, ainsi que les possibilités d'entraînement. Nous avons également mis davantage l'accent sur l'approvisionnement net zéro, particulièrement pour l'acquisition et le soutien durable de carburant et de matériel pour notre flotte de véhicules de la sûreté et sécurité nationale, qui comprend les navires, les véhicules et les aéronefs militaires.

LA SDCD VISE...



1.3.2 PORTÉE DE LA SDCD

La SDCD a une vaste portée. Elle s'harmonise avec les initiatives fédérales visant à déplacer le pays dans une direction commune. Elle appuie les priorités, les politiques et les stratégies du ministère. C'est le moyen de communiquer l'engagement de l'équipe de la Défense envers l'action et les progrès durables en matière de climat et de sécurité. Enfin, la SDCD reconnaît l'importance de travailler avec les alliés et les partenaires et l'effort général global visant à réduire les répercussions du changement climatique.

La SDCD fait progresser nos activités environnementales conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et aux objectifs de la SFDD. La Défense répond aux objectifs suivants de la SFDD; objectif 10 faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les

inégalités, objectif 12 réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission nette et objectif 13 prendre des mesures relatives au changement climatique et ses impacts. Nous avons également inclus un engagement à appuyer l'objectif 15 de la SFDD, protéger et rétablir les espèces, conserver la biodiversité canadienne.



STRATÉGIE DE DURABILITÉ ET DE CLIMAT DE LA DÉFENSE



La SDCD est organisée sous deux grands thèmes, l'action climatique et la durabilité environnementale, qui sont harmonisés avec les ODD de l'ONU, les objectifs de la SFDD et le Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité.

Ces thèmes contiennent des actions, des cibles et des connaissances fondamentales qui nous aident à atteindre nos objectifs et à augmenter notre durabilité, notre résilience et notre performance environnementale. De plus amples détails sur les cibles et l'harmonisation avec les ODD de l'ONU et la SFDD se trouvent à l'appendice : Engagements.

L'équipe de la Défense continuera de veiller à ce que notre prise de décision tienne compte des objectifs et des cibles de la SFDD, par l'entremise d'analyses comparatives entre les sexes plus (ACS Plus) et d'analyses d'évaluation environnementale stratégique.

L'ACS Plus est un outil analytique qui permet d'évaluer les inégalités systémiques et de s'assurer qu'une perspective intersectionnelle est appliquée à toutes les politiques, programmes et initiatives,

y compris celles qui ont trait à l'environnement, afin d'appuyer équitablement divers groupes au Canada. Cette analyse tient compte des différences biologiques (sexes) et socioculturelles (genre), ainsi que d'autres facteurs identitaires comme la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, les déficiences mentales ou physiques.

Lorsqu'une initiative de l'équipe de la Défense fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique détaillée, nous faisons une déclaration publique pour démontrer que nous avons pris en considération les répercussions environnementales (y compris sur les objectifs et les cibles de la SFDD) de la politique, du plan ou du programme approuvé, et comment nous allons les atténuer.

L'équipe de la Défense intègre les considérations environnementales dans notre prise de décisions en mettant en œuvre la *Loi sur l'évaluation d'impact (LEI)*, et par la planification et la gestion de projets, ainsi que les processus opérationnels ministériels.

Une évaluation environnementale stratégique et une analyse ACS Plus ont été effectuées pour cette stratégie.



Photo : Cplc Jennifer Kusche, Caméra de combat des Forces canadiennes, Photo des Forces armées canadiennes

1.4 FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION

Le GC s'engage à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones partout au Canada. La Défense nationale se joint à nos partenaires fédéraux dans une approche pangouvernementale visant à faire progresser et à renouveler les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis, afin de continuer à établir des relations et à écouter les priorités autochtones.

En juin 2023, le Canada a publié son premier [Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). Ce plan d'action est un point de départ pour la consultation et la coopération continues avec les partenaires autochtones et reflète une autre étape importante de notre cheminement de réconciliation. Pour aider à harmoniser nos opérations avec la Loi, nous avons lancé le Programme de réconciliation avec les Autochtones, qui appuie la collaboration et le dialogue entre les partenaires autochtones et la Défense nationale.

Afin d'appuyer l'objectif 10 de la SFDD, l'équipe de la Défense s'engage à renouveler et à renforcer nos relations avec les peuples autochtones dans les communautés Canadiennes où nous opérons. Nous engageons régulièrement les organismes et organisations des Premières Nations, des Inuits et des Métis à participer

à des projets, des exercices d'entraînement et des activités militaires planifiés, particulièrement lorsqu'ils pourraient avoir une incidence sur les droits des Autochtones, les terres et l'eau. Nous avons inclus nos mesures ministérielles en vue de la réconciliation dans [Ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes – Plan ministériel 2023-2024](#).

Nous avons entendu les préoccupations de nos partenaires autochtones au sujet des défis posés par le changement climatique et le contexte géopolitique changeant, particulièrement dans le Nord et l'Arctique. Cela souligne la nécessité de continuer à faire progresser nos priorités communes et de s'assurer que les communautés autochtones soient consultées et occasion de participer aux activités et aux projets de la Défense dans l'ensemble du pays.

1.5 LE CHEMIN À PARCOURIR

Sur le chemin à parcourir, la Défense se concentre sur l'évolution en tant qu'organisation de sécurité durable. Cela signifie s'adapter à un climat changeant, tout en restant concentré sur notre empreinte environnementale. À cette fin, nous devons permettre une force militaire prête à l'emploi, capable de planifier et de répondre de façon durable aux défis climatique et de sécurité au pays et à l'étranger.



Photo : Caporal Braden Trudeau, technicien en imagerie des Forces armées canadiennes



2. ACTION CLIMATIQUE

2.1 CLIMAT ET SÉCURITÉ

Le changement climatique est parmi une des plus grandes menaces auxquelles l'humanité est confrontée. C'est un phénomène au niveau systémique et a des répercussions sur tous les aspects de la société. L'équipe de la Défense doit considérer le changement climatique comme un défi à la fois environnemental et sur la sécurité.

En raison du changement climatique, les Canadiens vivent plus fréquemment des conditions météorologiques extrêmes, comme des pluies abondantes, des ouragans, des canicules, des tornades et des sécheresses. Ces phénomènes sont de plus en plus fréquents et intenses, ce qui est une préoccupation pour tous les Canadiens. Cela a aussi des répercussions importantes, car les FAC sont de plus en plus appelées à fournir du soutien humanitaire. Nous devons aussi adapter l'infrastructure et l'équipement militaires à un climat changeant.

Le changement climatique influence les tensions sociales, économiques et géopolitiques. Il change le paysage physique et met en danger les infrastructures essentielles et les chaînes d'approvisionnement. À l'échelle mondiale, nous constatons que le changement climatique contribue à la pénurie de ressources, à la concurrence géopolitique accrue, à la perte de moyens de subsistance et au déplacement de la population.

Au Canada et partout dans le monde, le changement climatique peut augmenter les menaces et les défis existants et contribuer à l'instabilité.

Dans le cadre de ce thème d'action climatique, nous continuerons d'explorer les répercussions du changement climatique sur les opérations de défense et les mesures que nous pouvons prendre

pour relever ce défi. Afin d'augmenter notre résilience et de maintenir une force militaire efficace et prête à l'emploi, nous nous engageons à comprendre, à nous adapter, à atténuer, et à s'engager sur les répercussions du changement climatique et d'un contexte de sécurité en évolution.



Photo : Caporal Connor Bennett

IMPLICATIONS DU **CHANGEMENT CLIMATIQUE** POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE

EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Phénomènes
météorologiques
extrêmes



Incendies



Inondations



Désertification



Insécurité
alimentaire et
hydrique



Maladies à
transmission
vectorielle

IMPACTS



Mouvements
de population



Perturbations
de la gouvernance



Points chauds
géopolitiques



Extrémistes
violents



Activités hostiles
de la part d'acteurs
étatiques



Désassociation
économique

RÉPONSES



Assistance en cas
de catastrophe



Gestion des situations
d'urgences



Sécurité et
Renseignement



Missions Militaires
Internationales et
de Soutien à la Paix

GROUPES VULNÉRABLES



Habitants de petites îles ou de régions de faible altitude susceptibles de devenir inhabitables en raison de conditions météorologiques extrêmes ou de l'élévation du niveau de la mer.



Groupes en quête d'équité, notamment les femmes et les enfants, ainsi que les communautés autochtones.



Pays en développement et fragiles, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient.



Métiers de plein air.

2.2 RÉPERCUSSIONS DU CLIMAT SUR LA SÉCURITÉ

Le changement climatique a des répercussions immédiates et à long terme pour la Défense et cette pression se fait sentir au pays et à l'étranger.

2.2.1 RÉPERCUSSIONS AU PAYS

Secours aux sinistrés au pays

On compte souvent sur les FAC pour intervenir en cas de catastrophes liées au climat dans les collectivités partout au Canada. Dans le cadre de l'opération (Op) LENTUS, les FAC peuvent être appelées à aider les autorités provinciales et territoriales lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes pour répondre à une catastrophe majeure.

À mesure que la fréquence et la gravité de ces événements augmentent, les demandes envers les FAC augmentent et risquent de réduire la disponibilité opérationnelle des FAC pour d'autres besoins.

Entre 1990 et 2010, il n'y a eu que six déploiements dans le cadre de l'Op LENTUS, alors qu'entre 2011 et 2020, il y en a eu 30, avec une augmentation drastique de 11 uniquement en 2021-2022. Avec la hausse des catastrophes liées au climat, cette tendance ne peut que continuer.

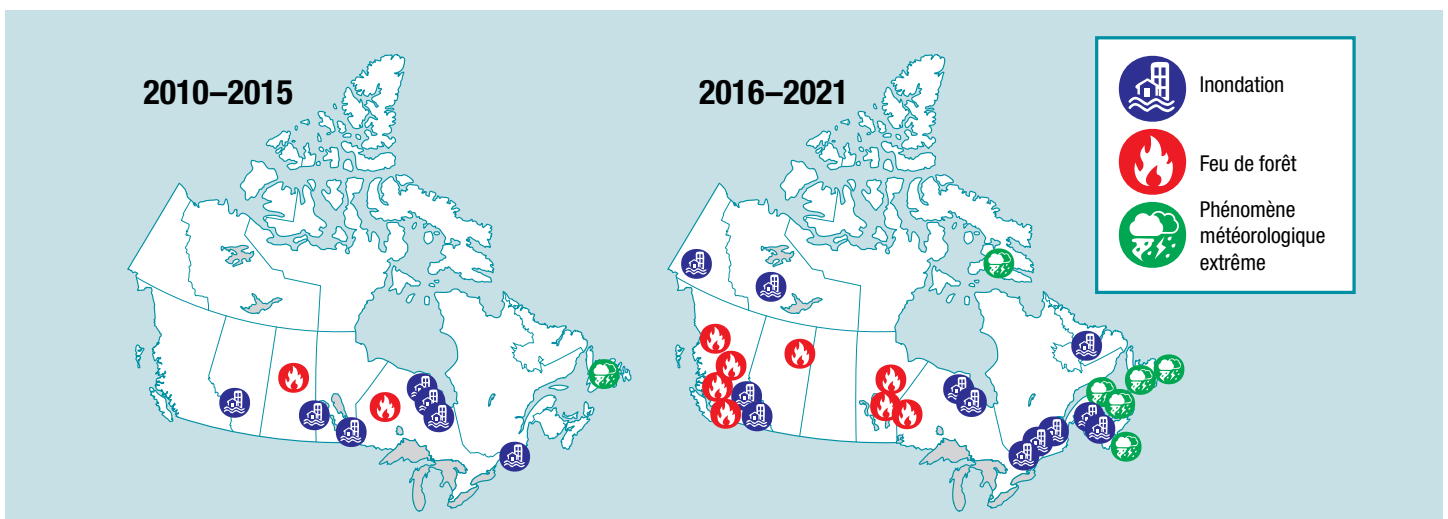
Être résilient signifie que la Défense doit être en mesure d'intervenir au besoin en cas d'urgence. Cela requiert d'équilibrer les demandes nationales tout en préservant la capacité des FAC à appuyer les opérations à l'étranger. Pour assurer la disponibilité

opérationnelle, nous devons être en mesure de nous adapter aux répercussions du changement climatique. À ce titre, nous travaillons avec Sécurité publique Canada pour définir une nouvelle approche nationale d'intervention en cas d'urgence. Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les organisations à but non lucratif et les partenaires du secteur privé doivent collaborer afin de renforcer la résilience du Canada et d'améliorer sa capacité d'intervention en cas de catastrophe.

Répercussions sur les opérations des FAC

Le changement climatique affecte tous les environnements d'opérations des FAC et doivent être pris en compte dans la planification et l'entraînement. Par exemple, une eau de mer plus acide peut augmenter la corrosion des navires. Les vagues de chaleur peuvent diminuer la densité de l'air et réduire la force de levage sur les ailes d'un avion, tandis que le changement de courant-jet peut augmenter la consommation de carburant. Les zones sèches augmentent le risque de feux incontrôlés et peuvent modifier les plans d'entraînement. Le changement de conditions peut également nuire au rendement de l'équipement militaire, ce qui augmente les délais d'entretien et de remplacement.

Le changement climatique a des répercussions sur l'infrastructure de défense, particulièrement sur nos propriétés côtières et arctiques, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les activités, la disponibilité opérationnelle et les opérations de la Défense. Ces répercussions peuvent changer l'accès aux terrains et la logistique, les menaces pour la santé du personnel, les dommages au bien immobilier, la baisse de la valeur des biens, la perte potentielle d'équipement, les perturbations des services publics locaux et des infrastructures essentielles, et l'augmentation des coûts d'exploitation des biens immobiliers.



Répartition géographique des opérations au Canada menées par les FAC par type au cours des 12 dernières années. Les périodes 2010-2015 (à gauche) et 2016-2021 (à droite) sont présentées.

Adapté de la source : Lettre scientifique, DRDC-RDDC-2022-L067, Banko K. & Nikolakakos G., 2022

Qu'il s'agisse d'acheter du nouvel équipement ou la construction de nouvelle infrastructure, nous allons tenir compte des répercussions du changement climatique à mesure que nous renforçons notre résilience.

Dans l'Arctique

Le changement climatique modifie le paysage Canadien, particulièrement dans l'Arctique et le Nord, qui se réchauffent quatre fois plus rapidement que le reste de la planète. L'Arctique représente 40 % de la masse terrestre totale du Canada et 75 % de ses côtes. Cela présente des défis uniques pour la résilience et la sécurité climatique.

Le dégel du pergélisol présente des risques pour les infrastructures et les opérations militaires. À mesure que l'Arctique se réchauffe et que la glace de mer fond ceci augmente l'accessibilité de la région. Nous prévoyons conséquemment une augmentation de l'activité commerciale, du tourisme et de la recherche scientifique. Par conséquent, nous pourrions également voir une augmentation d'activités de recherche et sauvetage.

À mesure que l'accès à la région se facilite, les concurrents stratégiques font preuve d'un comportement de plus en plus assertif alors qu'ils cherchent à faire progresser leurs intérêts dans la région. Ces États emploient de plus en plus tous les éléments du pouvoir national pour recueillir des renseignements et se positionner pour accéder à des sites, des infrastructures et des ressources stratégiques sensibles ou les contrôler – parfois sous le couvert d'activités pacifiques de commerce ou de recherche. En réponse à ces défis, le Canada doit avoir la capacité de détecter, de dissuader et de se défendre contre un large éventail de menaces.

Grâce à nos engagements avec les communautés du Nord et de l'Arctique, les gouvernements territoriaux et les peuples autochtones ont exprimé des inquiétudes au sujet des défis posés par le

changement climatique et le contexte géopolitique changeant, ce qui illustre la nécessité de faire progresser nos priorités communes.

La Défense adopte une approche fondée sur les distinctions pour les engagements avec les gouvernements et les organisations du Nord, des provinces, des territoires et des Autochtones. Nous reconnaissons leurs intérêts, leurs priorités et leurs circonstances uniques alors que nous continuons à établir des relations et à écouter leurs priorités. Cela prépare le terrain pour les discussions en cours alors que le Canada et les États-Unis modernisent le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Au fur et à mesure que la modernisation du NORAD progresse, nous nous engageons à fournir des capacités de défense pertinentes et inclusives à tous les Canadiens et soutenues par un dialogue constructif avec nos partenaires de l'Arctique et du Nord.

Modernisation du NORAD

Le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer et à faire progresser la capacité des FAC de nous défendre contre les nouvelles menaces aérospatiales et émergentes par un investissement de 38 milliards de dollars pour moderniser le NORAD sur 20 ans. Ce financement appuiera la capacité des FAC d'opérer dans le Nord et aidera le Canada à s'adapter à un environnement de sécurité changeant.

Santé et FAC

Le changement climatique a des répercussions sur la santé qui peuvent avoir une incidence sur la façon dont les FAC s'entraînent et se déploient. Par exemple, les vagues de chaleur ou la fumée des feux de forêt peuvent imposer des limites à l'entraînement en plein air. Des précautions sont également nécessaires pour traiter les risques des espèces envahissantes, comme les plantes toxiques et les tiques, au fur et à mesure que leur aire de répartition augmente.

En plus des menaces physiques, réagir à des catastrophes climatiques plus fréquentes peut entraîner une baisse du moral et un stress psychologique accru. Les membres des FAC sont exposés à des souffrances humaines et à la possibilité de déploiements plus longs et de plus de temps loin de la famille et des proches.

Le changement climatique a une incidence sur la santé de tous. Avec plusieurs éléments connus et plusieurs autres inconnus, notre équipe doit avoir la capacité de déterminer, de s'adapter et de réduire les risques pour assurer le succès de la mission. Nous continuerons d'étudier comment cela affecte la santé et le bien-être de notre personnel.



Photo : Mat 2 Taylor Congdon, Forces armées canadiennes

2.2.2 RÉPERCUSSIONS À L'ÉTRANGER

Sécurité humaine

Une composante importante du contexte de la sécurité partout dans le monde est liée à comprendre la façon dont le changement climatique affecte la vie des gens et influence les systèmes sociaux, politiques et économiques. Il est important de comprendre comment le changement climatique touche la sécurité humaine dans le monde et les conséquences pour l'équipe de la Défense.

Alors que la planète continue de se réchauffer, les effets du changement climatique augmenteront avec des conséquences graves et directes pour la sécurité internationale. Les États fragiles présentent un risque plus élevé, car ils sont plus vulnérables et manquent souvent des ressources pour s'adapter aux effets du changement climatique. Les facteurs de stress climatique, comme ceux qui entraînent la pénurie de nourriture et d'eau et la perte de moyens de subsistance, risquent d'accaparer des régions déjà faibles et fragiles, ce qui pourrait contribuer au déplacement humain à l'intérieur des États ou au-delà des frontières. L'impact du changement climatique sur la sécurité humaine est un élément important du contexte de la sécurité, qui influence et remet en question notre compréhension de la dissuasion et notre intervention nationale.

Santé publique à l'étranger

Le changement climatique a de graves répercussions mondiales sur le bien-être des gens, ce qui peut avoir une incidence sur la sécurité internationale et aggraver les risques pour la santé. Pendant les vagues de chaleur extrêmes, la hausse des températures peut mettre la santé des gens en danger. Le changement climatique peut aussi modifier le modèle de transmission des maladies infectieuses, causer des épidémies plus fréquentes et changer l'endroit où elles se produisent, entraînant de nouvelles infections.

Les répercussions sur la santé liées au climat peuvent aggraver d'autres problèmes de sécurité humaine et créer un scénario de crise en cascade. Par exemple, les maladies infectieuses zoonotiques (d'origine animale transmis à humain) pourraient se mélanger avec les tendances de migration causées par le climat et la pénurie de ressources pour déstabiliser les gouvernements locaux et leur capacité d'intervention. Pour les FAC, cela peut mener à faire plus d'interventions face à des questions de sécurité changeantes, causées ou exacerbées par le changement climatique et les problèmes de santé publique qui se chevauchent.

Communautés vulnérables et changement climatique

Au Canada et dans d'autres pays, les effets du changement climatique a une incidence disproportionnée sur les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées, notamment les peuples

autochtones, les personnes handicapées, les femmes et les filles, en plus des personnes 2ELGBTQI+. En raison des structures sociales et de l'oppression systémique, il est souvent difficile pour les groupes marginalisés d'accéder aux ressources qui peuvent les protéger du changement climatique ou leur permettre de s'adapter aux effets.

Pour nous aider à mieux comprendre notre monde de plus en plus complexe et à relever ses défis, nous nous engageons à bâtir une équipe de la Défense respectueuse et inclusive qui reflète la diversité des Canadiens. À cette fin, nous nous engageons à utiliser l'ACS Plus pour évaluer nos politiques, nos approvisionnements, nos projets, nos plans, nos opérations, et les activités connexes en matière de paix et de sécurité.

Femmes, paix et sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a officiellement ajouté le changement climatique à l'ordre du jour Femmes, paix et sécurité (FPS) en 2015. En juin 2022, l'OTAN s'est engagée à intégrer le changement climatique, la sécurité humaine et le programme de FPS dans toutes ses opérations.



Photo : Caporal Eric Greico, Forces armées canadiennes

Renseignement sur le climat

L'équipe de la Défense améliore ses évaluations de l'information climatique pour se concentrer sur la surveillance et les alertes précoces dans les régions où les déploiements des FAC sont plus susceptibles d'être touchés, comme le Moyen Orient et l'Afrique. Compte tenu de la nature transversale du changement climatique, le Commandement du renseignement des Forces canadiennes travaille à intégrer les considérations relatives au changement climatique dans tous les domaines et produits existants du renseignement.

L'équipe de la Défense partage ses renseignements sur le climat avec l'OTAN et d'autres ministères fédéraux, notamment le Bureau du Conseil privé, Affaires mondiales Canada et Environnement et Changement climatique Canada.

2.3 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA DÉFENSE SUR L'ACTION CLIMATIQUE

L'équipe de la Défense a élaboré un ensemble de principes et de lignes d'effort pour guider nos actions de lutte contre le changement climatique. Ces principes harmonisent nos efforts avec ceux de nos alliés et reflètent les engagements du Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité.

PRINCIPES

- Adapter les opérations pour accroître notre résilience aux répercussions du changement climatique et réduire l'impact environnemental de nos activités¹ afin d'appuyer les objectifs de durabilité nationaux et mondiaux.
- Renforcer la capacité d'opérer dans les domaines touchés par le changement climatique, tout en maintenant les capacités opérationnelles et l'efficacité de notre militaire et en restant interopérable avec nos alliés et partenaires partout dans le monde.

1 Lorsque disponible, abordable, compatible et réalisable sur le plan opérationnel

LIGNES D'EFFORT



1. ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION

- Améliorer la compréhension de l'équipe de la Défense des répercussions du changement climatique dans un environnement de défense et de sécurité par la collecte de données, la recherche et l'entraînement. Tirer profit de la sensibilisation accrue comme fondement pour une adaptation et une atténuation réussie et pour un engagement en matière du changement climatique.



2. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Achever les évaluations des risques liés à l'adaptation au climat de l'infrastructure, de l'équipement et des opérations de la Défense afin de renseigner nos prochaines étapes vers la résilience climatique
- Adapter les activités de la Défense aux répercussions du changement climatique, y compris nos activités de politique, de planification et d'approvisionnement; le renouvellement et l'entretien de l'infrastructure et de l'équipement; la recherche et le développement; et la mise sur pied, la structure et l'état de préparation des forces militaires.



3. ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Pour les biens immobiliers et le parc de véhicules légers conventionnels, réduire les émissions de GES de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2025 et atteindre zéro émissions nettes d'ici 2050.
- Tracer les voies pour réduire les émissions de GES de la flotte de sûreté et sécurité nationale² (SSN), ainsi que leur approvisionnement. (La flotte de SSN sont composées de navires, de véhicules et d'aéronefs.)
- Poursuivre une infrastructure, un équipement, des capacités et des sources de carburant plus efficaces et durables de façon à maintenir ou à améliorer l'efficacité opérationnelle tout en écologisant la Défense.
- Effectuer des recherches pour déterminer et évaluer les possibilités de décarboner et de réduire les émissions de GES de notre flotte militaire.

2 En tenant compte de la disponibilité, du prix abordable, de la compatibilité et de la faisabilité opérationnelle.



4. ENGAGEMENT AVEC LES PARTENAIRES ET ALLIÉS

- Engager, établir et renforcer des partenariats avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les universités pour guider l'action climatique, sensibiliser les gens aux répercussions sur la défense et de la sécurité et promouvoir la résilience climatique.
- Collaborer avec les alliés et les partenaires partout dans le monde pour promouvoir le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité comme plateforme d'échange des pratiques exemplaires en matière de changement climatique et de sécurité.



2.4 ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION

Bâtir une organisation consciente du changement climatique exige le développement de nos propres connaissances et compréhensions.

Des investissements dans la recherche scientifique et technologique axée sur la défense sont nécessaires pour accroître la sensibilisation, créer des solutions et renseigner la prise de décisions. Cela comprend le développement d'une meilleure compréhension de l'incidence du changement climatique sur la sécurité et la sûreté mondiale, les opérations et les infrastructures de défense et d'autres activités militaires.

Pour éclairer ces investissements, la Stratégie science et technologie du MDN et des FAC sur la résilience climatique et la durabilité environnementale a été créée pour évaluer les lacunes scientifiques et technologiques et déterminer les activités de recherche potentielles. Cette stratégie favorisera la recherche sur le changement climatique et la durabilité axée sur la Défense afin d'appuyer les activités qui réduisent notre impact environnemental et nous aident à lutter contre le changement climatique.

Qu'on parle de formations ou de déploiements militaires, faire accroître notre sensibilisation du changement climatique aide à atténuer les répercussions des activités de défense sur l'environnement et à améliorer l'adaptation à un climat changeant. La formation sur le changement climatique et la durabilité est intégrée à l'ensemble de l'équipe de la Défense.

2.4.1 FORMATION SUR LA GESTION DE L'ÉNERGIE POUR LE PERSONNEL DÉPLOYÉ

Au pays ou à l'étranger, la gestion de l'énergie est une question importante. Que ce soit pour les opérations de secours en cas de catastrophe ou les déploiements courants, de grandes quantités de carburant sont nécessaires. La réduction de notre dépendance aux carburants fossiles pendant les déploiements réduit nos émissions de GES et nos coûts opérationnels et génère des avantages tactiques, opérationnels et stratégiques.

Par l'entremise de son programme de gestion de l'énergie des infrastructures déployées, le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) travaille à augmenter l'efficacité énergétique des infrastructures déployées et à atténuer les répercussions opérationnelles sur l'environnement physique. Les membres des FAC sont formés par l'entremise de ce programme avant d'être déployés à l'étranger.

CIBLE 1 – Offrir de la formation sur l'efficacité énergétique aux membres des FAC déployés.

Formation pour un climat changeant, au Collège militaire royal de Saint-Jean

Le programme « Géopolitique et climatologie » améliore la formation des cadets, des professionnels et des officiers de carrière en intégrant la science du système terrestre, les sciences du climat, la géopolitique et l'éducation en matière de sécurité. L'objectif est de développer des capacités de réflexion analytique et critique, ainsi que des compétences techniques en matière de sécurité climatique afin de créer un lien entre les sciences climatique et la recherche en matière de sécurité et de défense. Le programme vise à former les professionnels de la sécurité de demain sur les défis et les enjeux scientifiques, techniques, politiques, institutionnels, organisationnels et pratiques liés au changement climatique.

IDeES appuie la recherche sur le changement climatique

Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES) fournit 1,6 milliard de dollars sur 20 ans pour aider les innovateurs canadiens à relever les défis en matière de défense et de sécurité. IDeES appuie les innovateurs et les chercheurs par le biais de concepts, de tests et de développement des capacités. Le programme IDeES finance de nombreux projets environnementaux pour aider à atteindre les objectifs liés au changement climatique et la durabilité de l'équipe de la Défense. Certains domaines d'intérêt comprennent la réduction de la consommation d'énergie, des GES, de la consommation d'eau, la production de déchets dans les camps déployés; la réduction de la dépendance au carburant diesel dans l'Arctique; la production d'énergie à faible intensité carbonique pour chauffer les infrastructures existantes; la mesure fiable des émissions de GES sur les navires militaires; les options de transport écologique pour le personnel ou le fret dans l'Arctique; et protéger la santé des mammifères marins contre les opérations de sonar naval.



Photo : Caporal Jay Naples, Services d'imagerie des FMAPR(P), Forces armées canadiennes photo



2.5 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique est le processus par lequel une organisation ou un système devient résilient aux répercussions du changement climatique. Cela comprend la détermination des répercussions climatiques potentiels, l'évaluation de la vulnérabilité d'un système quelconque et la prise de mesures pour minimiser leur gravité.

Le changement climatique a un impact sur notre façon de nous entraîner, de nous équiper, de nous déployer et d'opérer. Des événements comme la hausse des températures et du niveau de la mer ainsi que des précipitations variées peuvent affecter les opérations quotidiennes des FAC. L'adaptation et la formation sont essentielles pour une force de défense prête au combat.



Photo : Cplc Nicolas Alonso, Caméra de combat des Forces canadiennes,
Photo des Forces armées canadiennes

2.5.1 COMPRENDRE LES RISQUES CLIMATIQUES POUR L'INFRASTRUCTURE

Le changement climatique présente des risques importants pour les infrastructures. Il est essentiel d'adapter notre planification et nos processus en matière de biens immobiliers, tout en renforçant la résilience de notre portefeuille. L'identification et la mise en œuvre de mesures aujourd'hui limiteront les répercussions du changement climatique sur les opérations et l'état de préparation des FAC à mesure que les événements climatiques augmentent en fréquence et en intensité.

Pour nous assurer que les installations de la Défense sont prêtes à résister aux répercussions du changement climatique, nous adoptons une approche fondée sur les risques et effectuons des évaluations de la vulnérabilité et des risques liés au changement climatique. L'identification de ces vulnérabilités et de ces risques nous permettra de d'identifier des mesures pour améliorer la résilience de notre portefeuille d'infrastructures.

CIBLE 2 – Achever les évaluations des risques liés au changement climatique pour 20 % des biens immobiliers essentiels d'ici 2027.

2.5.2 RISQUES POUR L'ÉQUIPEMENT MILITAIRE

Le changement climatique affecte tous les contextes opérationnels de la Défense. Les températures extrêmes et les conditions de déplacement peuvent dégrader le rendement des aéronefs, des véhicules et des navires, ce qui augmente le besoin d'entretien et réduit leur durée de vie. Pour acquérir et maintenir l'équipement efficacement, l'équipe de la Défense doit donc s'adapter aux répercussions du changement climatique.

CIBLE 3 – Élaborer un cadre d'adaptation au climat pour l'équipement militaire et mettre en œuvre au moins deux autres mesures d'adaptation prioritaires d'ici 2027.



2.6 ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'équipe de la Défense réduira ses émissions de GES afin d'atténuer les répercussions du changement climatique. Cela nous aidera également à sécuriser nos opérations. Réduire notre dépendance aux carburants fossiles et chercher des gains en efficacité peut offrir de nombreux avantages, comme simplifier la logistique et réduire les risques pour les opérations militaires. La Défense, en tant que plus grand utilisateur d'énergie et plus grand émetteur de GES du gouvernement fédéral, a un rôle clé à aider le GC à atteindre ses cibles de carboneutralité. Nos mesures d'atténuation du changement climatique visent la carboneutralité pour les biens immobiliers, les parcs de véhicules et la flotte militaire, les émissions de GES de SSN et l'approvisionnement.

CIBLE 4 – Réduire de 40 % les émissions de GES sous les niveaux de 2005 d'ici 2025 des biens immobiliers et du parc de véhicules légers conventionnels, et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

2.6.1 BIENS IMMOBILIERS À ZÉRO ÉMISSIONS NETTES

La cible de carboneutralité du GC en matière de biens immobiliers est de réduire les émissions de GES de 90 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2005, et les 10 % restants à être neutralisés à l'aide de technologies d'élimination permanente du carbone. En tant que gardien de près de la moitié du portefeuille de biens immobiliers du gouvernement fédéral, la façon dont la Défense gère nos bâtiments a une incidence sur les objectifs du GC en matière de changement climatique. Bien que 2050 puisse sembler une cible éloignée, de nombreux bâtiments existants et nouveaux seront encore utilisés en 2050, donc ce que nous faisons aujourd'hui est essentiel pour minimiser les émissions du cycle de vie de ces propriétés.

Pour atteindre cet objectif, nous intégrons des mesures de réduction des GES dans la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de nos bâtiments. De plus tous les nouveaux bâtiments et les rénovations majeures ont atteint, ou sont prêt à atteindre, zéro émissions nettes en fonction des politiques, comme notre



Photo : Sergent Vincent Carboneau, Caméra de combat des Forces canadiennes

Directive sur les bâtiments écologiques. Cette directive exige que les nouveaux projets de construction comprennent une analyse des coûts du cycle de vie des GES et tiennent compte du carbone intrinsèque des matériaux structurels. Toutefois, des investissements importants dans l'efficacité énergétique et la décarbonisation des approvisionnements de chauffage seront nécessaires pour atteindre les cibles futures. Des facteurs externes, tel que la disponibilité d'approvisionnement suffisant en énergie propre des réseaux provinciaux, seront également importants pour atteindre un portefeuille carboneutre.

Notre nouvelle Stratégie sur le portefeuille immobilier de la Défense intégrera des objectifs carboneutre. La gestion des ressources est essentielle pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, car elle nous permet de déterminer et de hiérarchiser nos investissements dans l'infrastructure. Les bâtiments écoénergétiques réduisent les coûts d'exploitation et les émissions.

Plans de zéro émissions nettes au niveau de la base

Une infrastructure moderne et une vaste collecte de données sont nécessaires pour atteindre un portefeuille carboneutre. Comme nos besoins en infrastructure sont uniques à chaque installation militaire, nous travaillerons avec l'industrie pour élaborer des plans de zéro émissions nettes adaptés à chaque base. Ces plans mettront en évidence les occasions de décarboner et appuieront la planification de l'infrastructure et les décisions d'investissement.

CIBLE 5 – 50 % des bases et des escadres auront un plan de zéro émissions nettes d'ici 2027 pour appuyer la planification de l'infrastructure et les décisions d'investissement.



Contrats d'achat d'énergie verte

La Défense achète de l'électricité propre pour nos installations en Alberta, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons avec Services publics et Approvisionnement Canada pour nous assurer que le « Green Choice Program » de la Nouvelle Écosse comprend suffisamment d'électricité propre pour appuyer la base Halifax et la future flotte de la marine.

Nous travaillons également sur des projets visant à produire de l'énergie propre dans nos bases et escadres. Par exemple, un projet d'énergie solaire à la base Gagetown devrait réduire les besoins en électricité de la base de 20 % et réduire ses émissions de GES d'environ 3 200 tonnes par année. Nous continuerons d'évaluer la production potentielle d'énergie propre sur place dans les bases partout au pays afin de réduire les émissions et d'améliorer la résilience des opérations de la Défense.

CIBLE 6 – Utiliser 100 % d'électricité propre, là où possible, d'ici 2025 en produisant ou en achetant de l'électricité renouvelable.



Photo : Avr Bond, Escadron 403

Contrats de performance énergétique

Pour atteindre zéro émissions nettes, nous devons investir dans la réduction des émissions de GES. La mise en œuvre de contrats de performance énergétique (CPE) dans nos bases jouera un rôle clé dans la réduction des émissions de nos biens immobiliers. Les CPE minimisent les coûts initiaux pour le contribuable et garantissent que les mises à niveau produisent des économies réelles.

Dans le cadre d'un CPE, une entreprise est engagée pour payer et exécuter un projet de rénovation énergétique dans une base ou une escadre. L'argent économisé en coûts d'énergie est ensuite utilisé pour rembourser l'entreprise sur une période de cinq à quinze ans. En mars 2023, nous avons mis en œuvre 18 CPE dans des bases partout au Canada, réduisant nos émissions de GES de plus de 20 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂) par rapport aux niveaux de 2005. Nous continuerons d'évaluer notre portefeuille afin de déterminer où les CPE pourraient aider à réduire les émissions de carburants fossiles générées par le chauffage des installations de la Défense.

CIBLE 7 – Évaluer 100 % des bases et des escadres admissibles à un CPE et en faire passer 75 % à l'étape de mise en œuvre d'ici 2027.

Efficacité énergétique dans le Nord

Un CPE à la station des Forces canadiennes (SFC) Alert devrait réduire les émissions de GES et la consommation de carburant de près de 50 % d'ici 2028. Le CPE comprend la modernisation de l'extérieur des bâtiments (toits, murs, fenêtres et portes), l'amélioration de l'efficacité des systèmes électriques et de chauffage, et l'installation d'un système solaire de 350 kW pour produire de l'énergie renouvelable. Comme la SFC Alert est dans l'Arctique, le carburant est transporté par avion chaque année. Une fois le CPE terminé, moins de vols de ravitaillement seront nécessaires, ce qui réduira nos émissions et nous permettra de concentrer nos ressources sur d'autres missions.



Photo : Cpl Jean-Roch Chabot, 3e Escadre Bagotville

Carbone intrinsèque

Le carbone intrinsèque est le carbone associé à la fabrication des matériaux de construction, et il représente une grande partie des émissions de carbone du cycle de vie des projets de construction. La Défense travaillera avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour mettre en œuvre la [Norme sur le carbone intrinsèque en construction](#). En commençant par le béton, et en mettant l'accent sur les matériaux de construction structurels, nous divulguerons le carbone intrinsèque dans les nouveaux grands projets de construction d'immobilisations et dans certains projets d'immobilisations secondaires d'ici 2024. La Défense continuera d'effectuer des essais en utilisant du béton à faible émission de carbone dans les projets, lorsque cela est possible.

Bâtiments résidentiels à zéro émissions nettes

Offrir des logements sûrs, confortables et durables aux membres des FAC et à leurs familles est une priorité. La Défense a élaboré une conception zéro émission nette pour les bâtiments résidentiels à unités multiples. À l'avenir, tout nouveau bâtiment résidentiel sera construit selon des normes de consommation énergétique afin d'atteindre ou être prêt à atteindre zéro émissions nettes. Ces bâtiments seront écoénergétiques et alimentés par des sources d'énergie propres. Grâce à cette initiative, la Défense montrera la voie à suivre pour les projets de construction résidentielle durable.

CIBLE 8 – Toutes les nouvelles constructions résidentielles atteignent ou seront prêt à atteindre zéro émissions nettes, et consomment au moins 40 % moins d'énergie que les bâtiments construits selon les exigences de code actuelles.

2.6.2 UNE FLOTTE NATIONALE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ CARBONEUTRE

Notre flotte de SSN est composée de navires de mer, de véhicules terrestres tactiques et d'aéronefs militaires, qui continueront tous de dépendre sur des carburants fossiles dans un avenir rapproché. Les émissions de cette flotte militaire fait inévitablement partie des opérations des FAC.

Notre flotte militaire est responsables d'environ 70 % des émissions de la flotte de SSN du gouvernement fédéral. Au cours de l'année financière 2022-2023, 80 % des émissions de la flotte de SSN des FAC provenaient d'aéronefs, 19 % de navires et 1 % de véhicules terrestres.

Il est impératif de maintenir notre capacité opérationnelle militaire. Ce faisant, nous tracerons la voie pour réduire les émissions de la flotte militaire et appuyer l'engagement du GC en matière de zéro émissions nettes d'ici 2050. La notion de carboneutralité de la flotte de SSN d'ici 2050 signifie que les émissions de GES provenant des de la flotte de SSN doivent être réduites à un niveau le plus près possible de zéro avec des carburants plus propres et des efficacités opérationnelles. Les émissions résiduelles seront compensées par l'élimination de carbone. Pour atteindre un objectif du GC de 20 % de carburants à faible intensité en carbone d'ici 2030, nous allons lancer dans les prochaines années l'utilisation de ces combustibles dans certaines de notre flotte militaire. Toutes solutions pour application militaire doivent tenir compte de la disponibilité, de l'abordabilité, de la faisabilité opérationnelle et de la compatibilité afin de maintenir l'état de préparation de la force militaire, l'interopérabilité avec nos alliés, d'éclairer la conception future de la force et d'assurer la meilleure valeur pour les Canadiens. Les plans de décarbonisation de notre flotte maritime et aérienne sera finalisés d'ici 2024, et les flottes terrestres suivront d'ici 2027.

CIBLE 9 – Appuyer l'engagement du GC à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 de la flotte de SSN en tenant compte de la disponibilité, de l'abordabilité, de la compatibilité et de la faisabilité opérationnelle.



Photo : Matelot de 1re classe Valerie LaClair, Section d'imagerie des FMAR(P)

Réduire les émissions de la flotte sur l'eau

La mesure de la consommation d'énergie dans l'ensemble de notre flotte maritime est une étape clé pour réduire la consommation de carburant et les émissions globales de la flotte. Nous mesurerons la consommation d'énergie, évaluerons les innovations pour les coques de navires et effectuerons des recherches sur les simulations de modèles énergétiques et les cadres de données.

CIBLE 10 – Effectuer des évaluations de la consommation d'énergie pour 3 types de navires dans la flotte ancienne et nouvelle de la Marine royale canadienne (MRC) afin d'évaluer l'impact des revêtements de coque novateurs et des techniques de nettoyage dans l'eau d'ici 2027.

Réduire les émissions de la flotte sur terre

Un plan de décarbonisation pour notre flotte terrestre militaire inclura l'évaluation des options pour réduire les émissions, tels que les mises à niveau de la flotte, les technologies alternatives et les améliorations aux activités de formations, tout en maintenant l'efficacité opérationnelle et les engagements.

CIBLE 11 – Rédiger le plan de décarbonisation de la flotte terrestre opérationnelle d'ici 2025 et le finaliser d'ici 2027.



Photo : Sergent Vincent Carbonneau, Caméra de combat des Forces canadiennes



Photo : Mat 3 Erica Seymour, Services d'imagerie de la 4e Escadre

Réduire les émissions de la flotte dans le ciel

La plupart de la consommation de carburant fossile et des émissions de GES des FAC proviennent des aéronefs, dont plusieurs seront encore en service en 2050 et au-delà. Afin de réduire les émissions et d'augmenter l'efficacité énergétique dans la mesure du possible, nous examinerons les politiques, la doctrine et les procédures opérationnelles.

CIBLE 12 – Tout en maintenant l'efficacité opérationnelle, examiner les procédures opérationnelles pour déterminer les gains d'efficacité qui pourraient réduire les émissions de GES de certains aéronefs de la flotte SSN de l'Aviation royale canadienne (ARC) d'ici 2027.

Carburants à faible intensité en carbone

La Défense est engagée à introduire l'utilisation des carburants à faible intensité en carbone dans notre flotte marine et aérienne. L'utilisation de diesel renouvelable dans notre flotte marine et de carburant d'aviation durables dans nos aéronefs nous permettront d'atteindre nos cibles de carboneutralité. En tant que membre de l'OTAN, le Canada est engagé à demeurer interopérable avec les flottes alliées et ceci inclut répondre aux normes pour les carburants. La Défense a partagée des normes de performances de carburants et d'interopérabilité avec les professionnels de l'industrie afin d'assurer que notre flotte a accès à des carburants au fur à mesure qu'ils deviennent disponible au Canada.

CIBLE 13 – Introduire des carburants à faible intensité en carbone dans la flotte de SSN de la MRC et de l'ARC, là où disponible, abordable, compatible et réalisable sur le plan opérationnel.

Suivi de la consommation de carburant de la flotte de SSN

La réduction des émissions de la flotte de SSN nécessite le suivi et rapport efficace de notre consommation de carburant et de nos émissions. Comme les systèmes utilisés par nos alliés, nous mettrons en œuvre un système de gestion du carburant au niveau de l'entreprise pour surveiller l'utilisation du carburant dans nos bases. Nous intégrerons des distributeurs de carburant intelligents comme première phase d'installation ce nouveau système.

CIBLE 14 – Mettre en œuvre des distributeurs de carburant intelligents comme première phase d'un système de gestion du carburant au niveau de l'entreprise pour capturer et enregistrer automatiquement la consommation de carburant des installations de carburant en vrac sur les bases d'ici 2027.

Améliorer la gestion des carburants

Nous avons modernisé le système de suivi du carburant de l'Aviation royale canadienne. Lancé en avril 2023, ce système surveille l'utilisation de carburant dans l'ensemble de la flotte aérienne afin de fournir des outils d'analyse plus détaillés et en temps réel pour la gestion du carburant.



Photo : Cplc HJL MacRae, Services d'imagerie de la 4e Escadre



2.7 ENGAGEMENT AVEC LES PARTENAIRES ET ALLIÉS

Le changement climatique contribue aux tensions régionales, aux déplacements humains et aux inégalités sociales, ainsi qu'à la concurrence pour les ressources, comme la nourriture et l'eau. Combiné à d'autres défis (gouvernance, tensions géopolitiques, etc.), le changement climatique peut aussi contribuer aux conflits et à l'instabilité, augmentant les demandes pour le soutien d'urgence des FAC et les contributions aux opérations de paix et de stabilité dans le monde.

L'ampleur et la complexité du changement climatique exige une collaboration internationale pour déterminer et régler les répercussions sur la paix et la sécurité. Nous nous engageons à nous impliquer à l'échelle internationale pour mieux comprendre comment le changement climatique provoque l'instabilité et de nous préparer à relever les défis. C'est pourquoi l'équipe de la Défense, en collaboration avec Affaires mondiales Canada, a mis sur pied le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité à Montréal, au Québec.

Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité

Ce centre d'excellence appuiera les travaux de l'OTAN sur le climat et la sécurité, offrira aux alliés un lieu central pour échanger leurs connaissances et prendre des mesures efficaces pour contrer les répercussions du changement climatique sur la sécurité, et fournira une plateforme de sensibilisation avec divers acteurs et organismes mondiaux. Reconnaisant les éléments de sécurité humaine du changement climatique, le Canada a encouragé l'OTAN à adopter une approche multisectorielle, féministe et intersectionnelle pour ses travaux sur le changement climatique et la sécurité.

Centres d'excellence de l'OTAN

Les centres d'excellence de l'OTAN sont des organisations militaires internationales qui sont établies, gérées et financées par des alliés ou des groupes d'alliés de l'OTAN. Chacun d'entre eux se concentre sur un sujet pertinent et effectue des analyses et des recherches, élabore une doctrine militaire, forme et éduque le personnel.



Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité cérémonie de signature, Sommet de l'OTAN de 2023 à Vilnius.

Photo : © 2020 MDN-DND Canada



Photo : Sgt JF Lauzé, Imagerie de la garnison Petawawa



3. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

3.1 DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE EN DÉFENSE

La Défense représente environ la moitié de l’empreinte environnementale du gouvernement fédéral, ayant des infrastructures et équipements parmi les plus vastes et complexes au Canada. Cela offre au ministère une excellente occasion d’avoir une incidence positive sur l’environnement.



3.1.1 SITES CONTAMINÉS

La Défense gère ses sites contaminés conformément à une [Politique du Conseil du Trésor](#). En 2022-2023, nous avons réduit de 10,6 % notre responsabilité en matière de sites contaminés. Pour restaurer les terres et nettoyer les sites contaminés dans les communautés partout au Canada, nous continuerons de tirer profit du Plan d’action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf). Comme le changement climatique peut avoir une incidence sur les modèles conceptuels de sites, la Défense suivra les directives du PASCf pour s’assurer que les répercussions possibles sur les sites contaminés sont prises en compte.

CIBLE 15 – Réduire la responsabilité des sites contaminés de la Défense nationale de 10 % par année jusqu’à 2027.

Assainissement du sol de la zone d’entraînement des pompiers de la base Comox

L’entraînement militaire peut avoir une incidence sur l’environnement et nous nous engageons à gérer les effets de nos opérations de façon responsable. À la base Comox, l’utilisation passée de mousses de lutte contre les incendies contenant des substances perfluoroalkylées pour l’entraînement des pompiers a eu des répercussions sur les eaux souterraines et de surface de la région. En 2022, nous avons terminé un projet d’assainissement pour retirer et traiter les sols affectés, filtrer les eaux de surfaces pour la conservation de l’habitat et gérer l’eau consommée pour l’entraînement des pompiers. Ce travail a considérablement réduit les niveaux de substances perfluoroalkylées dans l’environnement de la base et près de celle-ci.



3.1.2 GESTION DES DÉCHETS

Là où possible, nous réduisons, réutilisons, recyclons et récupérons les déchets afin de minimiser les répercussions environnementales des opérations de la Défense. Nous travaillons à réduire et à détourner les matières recyclables des lieux d'enfouissements, à recycler les plastiques à l'appui de la Charte sur les plastiques dans les océans et à réduire les déchets alimentaires dans le cadre du Programme à l'horizon 2030 de l'ONU.

Le GC a pour objectif de détourner 75 % des déchets solides non dangereux et 90 % des déchets de construction, de rénovation et de démolition des lieux d'enfouissement d'ici 2030. Nous appuyons cet objectif et nous élaborons des outils et des politiques pour détourner plus de déchets provenant de nos activités.

CIBLE 16 – Élaborer des politiques et des procédures pour augmenter le détournement des déchets de construction, de rénovation et de démolition d'ici 2027.

Le détournement des matières résiduelles en action

L'équipe de la Défense détourne les déchets d'aliments organiques des lieux d'enfouissements en utilisant des biodigesteurs dans les installations de restauration de nos bases. En date de 2021-2022, les FAC ont détourné plus de 186 000 tonnes de déchets alimentaires des lieux d'enfouissement et ont évité environ 800 tonnes d'éq. CO₂.



Photo : Services d'alimentation, Polygone de Connaught et centre d'entraînement élémentaire



3.1.3 APPROVISIONNEMENT CARBONEUTRE ET ÉCOLOGIQUE

La Défense s'engage à acheter des biens et des services produits en tenant compte des répercussions environnementales et énergétiques. Dans la mesure du possible, nous tirons profit des pratiques établies en matière d'approvisionnement écologique pour nous assurer que nos acquisitions et mises à niveau de véhicules et de la flotte SSN tiennent compte de l'efficacité énergétique et du carburant, de la compatibilité avec le carburant à faible émission de carbone et les options d'énergie propre, ainsi que de la technologie verte.

Nous continuons de mettre à jour nos directives internes, afin de les harmoniser avec les nouvelles normes d'approvisionnement écologique du GC. Nous travaillons également avec d'autres ministères fédéraux et des partenaires de l'industrie pour encourager les principaux fournisseurs à divulguer leurs émissions de GES et à adopter une cible scientifique conforme à l'Accord de Paris sur le climat. Ces activités appuient la [Norme sur la divulgation des renseignements liés aux émissions de gaz à effet de serre et l'établissement des cibles de réduction](#).

CIBLE 17 – Renforcer les critères et les processus d'approvisionnement écologique de la Défense nationale pour l'approvisionnement de la flotte militaire d'ici 2027 afin d'améliorer le rendement énergétique, les émissions et le rendement environnemental de celle-ci.

Améliorer les processus de passation de marchés

Le processus d'approvisionnement pour le projet de modernisation des véhicules logistiques (MVL) comprenait une exigence obligatoire pour que l'industrie puisse livrer des camions à plus faibles émissions que ceux de notre flotte existante, et encourage des solutions à émissions encore plus faibles. La politique de proposition de valeur du GC a été utilisée pour encourager l'industrie à investir dans les technologies propres. Le fournisseur qui sera accordé le contrat devra démontrer comment il prévoit intégrer des technologies propres aux flottes de MVL pour la durée des contrats d'acquisition et de soutien en service.

Le projet de systèmes d'aéronefs télépilotes (SATP) exige que les soumissionnaires démontrent comment ils ont intégré des carburants d'aviation durables, des principes d'ACS Plus et la participation des Autochtones à leurs solutions.



Photo : Matelot de 3e classe Megan Sterritt, Imagerie du 17e Esc Sout op

Acquisition et soutien du matériel

Nous travaillerons à l'atteinte de la cible zéro émissions nettes du GC en élaborant une stratégie pour les activités d'acquisition et de soutien du matériel. Cette stratégie servira de feuille de route pour réduire l'intensité des émissions de la flotte. Notre approche du cycle de vie de la gestion du matériel tiendra compte des émissions de GES et encouragera les réductions d'émissions dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la Défense.

CIBLE 18 – Élaborer une stratégie carboneutre pour 2050 pour l'acquisition et le soutien du matériel et mettre en œuvre des mesures prioritaires d'ici 2027.



Parc de véhicules légers zéro émission

Nous avons adopté une approche agressive pour réduire les émissions de GES de notre parc de véhicules légers conventionnels. Tous les nouveaux véhicules légers conventionnels seront 'verts' lorsque les options sont disponibles et réalisables sur le plan opérationnel. En 2022-2023, 86 % de nos achats de véhicules légers conventionnels étaient des véhicules hybrides, hybrides rechargeables ou des véhicules zéro émission (VZE); bien que seulement 29 % de ces achats étaient des VZE en raison des problèmes de chaîne d'approvisionnement des fabricants. Pour appuyer l'évolution de ce parc, nous nous sommes également engagés à installer des postes de charge de véhicules électriques dans nos bases.

CIBLE 19 – 100 % des nouveaux achats du parc de véhicules légers conventionnels de la Défense correspondront à des véhicules zéro émissions (VZE) ou hybrides lorsqu'ils sont disponibles, avec une cible d'achat de VZE de 50 % d'ici 2027.



Photo : Samuel Côté, Groupe des opérations immobilières détachement Valcartier

CIBLE 20 – 500 bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées pour soutenir le parc de véhicules légers conventionnels de la Défense nationale d'ici 2027.



3.1.4 CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

La conformité environnementale signifie satisfaire aux exigences de la politique et de la législation environnementale, comme la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999), la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur les pêches* et la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Ces exigences reflètent les normes minimales pour la protection de l'environnement. La Défense s'engage à gérer ses ressources en tenant compte de la conformité environnementale. Cela comprend la planification, l'entretien, la surveillance et la supervision des améliorations apportées à l'infrastructure, comme les systèmes de traitement des eaux usées, les systèmes de chauffage et de refroidissement des bâtiments et les systèmes de stockage, afin de respecter les normes environnementales les plus récentes.

Nous prenons en compte le changement climatique lors de la prise de décisions en matière de conception et d'emplacement des bâtiments et de leurs systèmes. Les résultats de l'évaluation des répercussions environnementales, de la vulnérabilité au changement climatique et des processus d'évaluation des risques du Ministère permettront de mieux comprendre les répercussions et les risques, et d'assurer la conformité environnementale pour un portefeuille de biens immobiliers plus durable et résilient.



Faire preuve de diligence raisonnable

La lagune Rocky Point au dépôt de munitions des Forces canadiennes Rocky Point à Victoria, en Colombie-Britannique, a été construite vers 1984. Une évaluation récente de l'installation a montré que le système de traitement des eaux usées pourrait fonctionner plus efficacement. Le système a été remanié afin d'améliorer l'efficacité et de maintenir la conformité avec les normes fédérales de qualité des effluents. Le système amélioré comprend maintenant un processus de traitement en quatre parties et des composants écoénergétiques pour traiter les eaux usées avant qu'elles ne se déversent dans l'environnement marin. Les résultats d'échantillonnage indiquent que le bassin amélioré fonctionne efficacement et respecte les normes fédérales de qualité des effluents.

3.1.5 CHAMPS DE TIR ET ZONES D'ENTRAÎNEMENT DURABLES

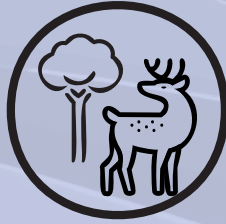
Les champs de tir et les zones d'entraînement maritimes, arctiques et terrestres sont essentiels à l'entraînement militaire et au succès de notre mission. Bien que nous sachions que l'entraînement militaire a une incidence, nous travaillons à la minimiser par l'entremise de nos programmes de durabilité environnementale.

Notre entraînement est responsable

Le système de soutien des champs de tir et des zones d'entraînement est un processus utilisé par l'Armée canadienne pour évaluer les risques environnementaux associés aux activités de la mise sur pied de la force terrestre et surveiller la durabilité environnementale de ses champs de tir et de ses zones d'entraînement.



Photo de l'U.S. Navy par le spécialiste des communications de masse de 1re classe Ryan Seelbach



3.1.6 DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

La protection de la diversité biologique est essentielle à la protection d'un environnement propre, sécuritaire et durable. À la Défense, nous gérons de grandes portions de terres riches en diversité biologique.

Le Canada s'est fixé des cibles ambitieuses pour appuyer l'objectif 15 de la SFDD et l'objectif de conserver 25 % des zones terrestres, côtières et marines d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030. Pour aider à atteindre ces cibles, l'équipe de la Défense a évalué et reconnue une partie de la base Shilo comme une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ). Une AMCEZ est une zone définie géographiquement, autre qu'une zone protégée, qui est gouvernée et gérée pour obtenir des résultats positifs à long

terme afin de conserver la diversité biologique. Nous continuerons d'évaluer la compatibilité de nos autres propriétés de la Défense pour la désignation d'AMCEZ.

CIBLE 21 – La Défense nationale évaluera 70 % des terres dont elle a la garde (représentant environ 450 000 hectares) afin de déterminer leur pertinence pour la reconnaissance comme AMCEZ d'ici 2027.



Photo : Technicien en imagerie, OP CARIBBE, NCSM EDMONTON



Photo : Caporal Gary Calvé, technicien en imagerie, FOA Op-RENAISSANCE



4. PROCHAINES ÉTAPES

La SDCC décrit nos priorités en matière de durabilité pour les quatre prochaines années. Cela démontre également notre engagement à améliorer continuellement notre empreinte et nos opérations environnementales d'une manière qui reconnaît l'urgence et l'impact du changement climatique. Nous présenterons chaque année aux Canadiens et aux parlementaires nos progrès dans l'atteinte de ces cibles environnementales.


En ce qui concerne l'avenir, les considérations liées au climat et à la sécurité seront essentielles à notre prise de décision. Comprendre comment ces problèmes se croisent nous permettra de mieux atténuer les répercussions du changement climatique et de mieux nous y adapter. En même temps, nous reconnaissons l'importance de notre rôle militaire dans la saine gestion de l'environnement et la durabilité socioéconomique. À l'avenir, nous restons prêts à protéger les Canadiens au pays et à l'étranger.



Photo : Cplc Matthew Tower, Caméra de combat des Forces canadiennes, photo des Forces armées canadiennes

APPENDICE :

ENGAGEMENTS

 ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION			
STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Harmonisation avec le Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Former les membres déployés des FAC sur l'efficacité énergétique</p> <p>Responsable de l'initiative : COIC</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage d'officiers et de sous-officiers du génie militaire qui ont reçu la séance d'information environnemental du génie interarmées du COIC</p> <p>Point de départ : 0 %, Sera appliqué aux membres des FAC qui seront employés dans les rotations futures</p> <p>Cible : Offrir de la formation sur l'efficacité énergétique aux membres des FAC déployés</p>	<p>Cibles ou ambitions pertinentes :</p> <p>ODD de l'ONU 13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Réduire les risques posés par les impacts du changement climatique sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral</p>	<p>Évaluer les ressources essentielles pour la résilience au changement climatique</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage des biens immobiliers essentiels évalués pour les risques liés au changement climatique</p> <p>Point de départ : 0 % des biens immobiliers essentiels ont été évalués en détail pour les risques liés au changement climatique</p> <p>Cible : Achever les évaluations des risques liés au changement climatique pour 20 % des biens immobiliers essentiels d'ici 2027</p>	<p>L'évaluation du risque du changement climatique pour les ressources essentielles déterminera la voie à suivre pour augmenter la résilience de l'infrastructure de la Défense, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de SSN carboneutre d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Définir les risques liés au changement climatique et en tenir compte dans la planification fédérale; et concevoir un plan pour un portefeuille fédéral de location de bureaux carboneutre et résilient au changement climatique</p> <p>ODD de l'ONU 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p>
	<p>Étudier les effets probables de l'évolution du climat mondial sur l'état de préparation de l'équipement, y compris les véhicules, les navires et les aéronefs</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre de mesures effectuées par année</p> <p>Point de départ : 0 %, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Élaborer un cadre d'adaptation au climat pour l'équipement militaire et mettre en œuvre au moins deux autres mesures d'adaptation prioritaires d'ici 2027</p>	<p>L'évaluation du risque du changement climatique pour l'équipement militaire déterminera la voie à suivre pour augmenter la résilience et la disponibilité opérationnelle, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Définir les risques liés au changement climatique et en tenir compte dans la planification fédérale</p> <p>ODD de l'ONU 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Biens immobiliers

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Les mesures ministérielles sont les cibles de la Stratégie de durabilité et de climat de la Défense qui appuient les réductions de GES liées aux biens immobiliers et au parc de véhicules légers conventionnels</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : % de réduction des émissions de GES des biens immobiliers et du parc de véhicules légers conventionnels de la Défense par rapport à une base de référence de 2005/2006</p> <p>Point de départ : 787 121 t éq. CO₂ (base de référence 2005/06)</p> <p>Cible : Réduire de 40 % les émissions de GES sous les niveaux de 2005 d'ici 2025 des biens immobiliers et du parc de véhicules légers conventionnels, et atteindre la carboneutralité d'ici 2050</p>	<p>Réductions des GES de biens immobiliers et du portefeuille de véhicules conventionnels légers de la Défense sont essentielles à l'atteinte de l'objectif de la SFDD pour le GC, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers et des parcs de véhicules conventionnels du gouvernement fédéral</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>
	<p>Élaborer des plans de zéro émissions nettes pour les bases et les escadres</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : % des bases et escadres admissibles avec des plans de zéro émissions nettes</p> <p>Point de départ : 0 %, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : 50 % des bases et des escadres auront un plan de zéro émissions nettes d'ici 2027 pour appuyer la planification de l'infrastructure et les décisions d'investissement</p>	<p>L'élaboration de plans détaillés et tactiques de zéro émissions nettes au niveau de la base ou de l'escadre permettra de réduire les émissions de GES du fonctionnement des immeubles, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers et des parcs de véhicules conventionnels du gouvernement fédéral</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Biens immobiliers

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Continuer de travailler avec le SPAC et le SCT pour sécuriser les sources d'électricité propre</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : % de consommation d'électricité propre</p> <p>Point de départ : 81 % de l'électricité consommée</p> <p>Cible : Utiliser 100 % d'électricité propre, là où possible, d'ici 2025 en produisant ou en achetant de l'électricité renouvelable</p>	<p>L'utilisation de l'électricité propre élimine les émissions de GES dans le réseau des territoires de compétence ayant des sources de génération d'émissions qui contribuent à :</p> <p>Objectif 12 de la SFDD : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire</p> <p>Jalon de la SFDD : Utiliser exclusivement de l'électricité propre dans les biens immobiliers fédéraux</p> <p>ODD de l'ONU 12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>
	<p>Poursuivre la mise en œuvre des contrats de rendement énergétique dans nos bases et escadres</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : % des bases et escadres évaluées; % des marchés de services écoénergétiques qui sont passés à l'étape de mise en œuvre</p> <p>Point de départ : 75 % des bases et escadres admissibles évaluées; 50 % à l'étape de la mise en œuvre</p> <p>Cible : Évaluer 100 % des bases et des escadres admissibles à un CPE et en faire passer 75 % à l'étape de mise en œuvre d'ici 2027</p>	<p>La mise en œuvre de marchés de services écoénergétiques réduira la consommation d'énergie, entraînant une réduction des émissions de GES découlant de l'exploitation des immeubles, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers et des parcs de véhicules conventionnels du gouvernement fédéral</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Biens immobiliers

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Moderniser grâce à des bâtiments carboneutres</p>	<p>Construire des bâtiments résidentiels écoénergétiques</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : % des nouveaux bâtiments de construction achevés se conforme au palier 4 du Code national du bâtiment – Canada 2020</p> <p>Point de départ : 0 %, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Toutes les nouvelles constructions résidentielles atteignent ou seront prêt à atteindre zéro émissions nettes, et consomment au moins 40 % moins d'énergie que les bâtiments construits selon les exigences de code actuelles</p>	<p>Construire des bâtiments résidentiels à énergie zéro ou prêts à la carboneutralité réduira la consommation d'énergie, entraînant une réduction des émissions de GES découlant des activités de construction, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Réduire les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers et des parcs de véhicules conventionnels du gouvernement fédéral</p> <p>ODDD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Flotte de SSN

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Améliorer le rendement environnemental de la flotte nationale de sécurité et de sûreté</p>	<p>Les mesures ministérielles sont les cibles des Services de sécurité axés sur les données liées à la réduction des gaz à effet de serre de la flotte de la sûreté et de la sécurité nationale</p> <p>Responsable de l'initiative : EMIS, ARC, MRC, AC, SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement % de réduction des émissions de GES de la flotte nationale de sûreté et de sécurité par rapport à une base de référence de 2005/2006</p> <p>Point de départ : 644 032 t éq. CO₂ (base de référence 2005/06)</p> <p>Cible : Appuyer l'engagement du GC à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 de la flotte SSN en tenant compte de la disponibilité, de l'abordabilité, de la compatibilité et de la faisabilité opérationnelle</p>	<p>La mise en œuvre des plans de décarbonisation de la flotte de SSN réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES de la flotte de SSN, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation du parc de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>
	<p>Mettre en œuvre les plans de décarbonisation de la flotte de SSN</p> <p>Responsable de l'initiative : MRC, SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre de navires évalués pour une efficacité de propulsion optimale par l'entremise d'essais de revêtements de coque réduisant l'encrassement biologique ou de nettoyage dans l'eau</p> <p>Point de départ : Nouvelle initiative, 0</p> <p>Cible : Effectuer des évaluations de la consommation d'énergie pour 3 types de navires dans la flotte ancienne et nouvelle de la MRC, afin d'évaluer l'impact des revêtements de coque novateurs et des techniques de nettoyage dans l'eau d'ici 2027</p>	<p>La mise en œuvre des plans de décarbonisation de la flotte de SSN réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES de la flotte de SSN, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation du parc de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Biens immobiliers

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Améliorer le rendement environnemental de la flotte nationale de sécurité et de sûreté</p>	<p>Élaborer un plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle terrestre</p> <p>Responsable de l'initiative : ARC, SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage terminé (suivi par rapport aux jalons)</p> <p>Point de départ : 0%, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Rédiger le plan de décarbonisation de la flotte terrestre opérationnelle d'ici 2025 et le finaliser d'ici 2027</p>	<p>L'élaboration d'un plan de décarbonisation de la flotte de SSN tracera la voie pour réduire la consommation de carburant fossile et les émissions de GES de la flotte terrestre de SSN, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation du parc de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>
	<p>Mettre en œuvre les plans de décarbonisation de la flotte de SSN</p> <p>Responsable de l'initiative : ARC, SMA (Mat)</p>	<p>Indicateurs de rendement :</p> <p>Pourcentage des flottes de l'ARC qui ont terminé un examen de l'efficacité opérationnelle</p> <p>Pourcentage des flottes de l'ARC qui ont terminé une étude sur l'utilisation des simulateurs et des appareils d'entraînement virtuels</p> <p>Pourcentage de réduction des émissions annuelles de GES de l'ARC résultant d'un investissement supplémentaire dans les simulateurs et les appareils d'entraînement</p> <p>Points de départ : 0 %, Nouvelle initiative 0 %, Nouvelle initiative 0 %, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Tout en maintenant l'efficacité opérationnelle, examiner les procédures opérationnelles pour déterminer les gains d'efficacité qui pourraient réduire les émissions de GES de certains aéronefs de la flotte SSN de l'ARC d'ici 2027</p>	<p>La mise en œuvre des plans de décarbonisation de la flotte de SSN réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES de la flotte de SSN, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation du parc de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



ATTÉNUATION DES RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Biens immobiliers

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 13 de la SFDD : Améliorer le rendement environnemental de la flotte nationale de sécurité et de sûreté</p>	<p>Mettre en œuvre les plans de décarbonisation de la flotte de SSN</p> <p>Responsable de l'initiative : ARC, SMA (Mat)</p>	<p>Indicateurs de rendement : Pourcentage annuel de carburant à faible intensité en carbone, acheté pour la Défense par le Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone, qui remplace le volume total de carburant</p> <p>Point de départ : 0 %, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Introduire des carburants à faible intensité en carbone dans la flotte de SSN de la MRC et de l'ARC, là où disponible, abordable, compatible et réalisable sur le plan opérationnel</p>	<p>La mise en œuvre des plans de décarbonisation de la flotte de SSN réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES de la flotte de SSN, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation des flottes SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p>
	<p>Mettre en œuvre les plans de décarbonisation de la flotte de SSN</p> <p>Responsable de l'initiative : EMIS</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage d'achèvement de la première phase</p> <p>Point de départ : 0%, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Mettre en œuvre des distributeurs de carburant intelligents comme première phase d'un système de gestion du carburant au niveau de l'entreprise pour capturer et enregistrer automatiquement la consommation de carburant en vrac sur les bases d'ici 2027</p>	<p>Un système de gestion du carburant au niveau de l'entreprise appuie une surveillance précise de la consommation de carburant et des émissions. La mise en œuvre sera effectuée en deux phases. La première phase comprend la mise à jour de l'orientation stratégique et de la politique et l'installation de pompes intelligentes.</p> <p>Objectif 13 de SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation de la flotte de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
Objectif 12 de la SFDD : Assainir les sites contaminés de haute priorité	Continuer de réduire la responsabilité liée aux sites contaminés Responsable de l'initiative : SMA(IE)	Indicateur de rendement : Pourcentage de réduction de la responsabilité des sites contaminés comparativement à celle de la fin l'année précédente Point de départ : Pas de base de référence, calcul annuel Cible : Réduire la responsabilité des sites contaminés de la Défense nationale de 10 % par année jusqu'à 2027	En gérant les sites contaminés d'une manière conforme à la politique du CT, la Défense réduit les risques pour la santé humaine et l'environnement, ce qui contribue à : Objectif 12 de la SFDD : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission Jalon de la SFDD : D'ici le 31 mars 2025, fermer 60 % des sites admissibles du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux ou s'assurer qu'ils font l'objet d'une surveillance à long terme ou en surveillance à long terme ODD de l'ONU 12.4 : Assurer une gestion écologique saine des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie
Objectif 12 de la SFDD : Maximiser le réacheminement des déchets ailleurs que dans un site d'enfouissement	Élaborer des politiques de gestion des déchets Responsable de l'initiative : SMA(IE)	Indicateur de rendement : Pourcentage d'achèvement par rapport aux jalons Point de départ : 0%, Nouvel indicateur Cible : Élaborer des politiques et des procédures pour augmenter le détournement des déchets de construction, de rénovation et de démolition d'ici 2027	L'élaboration de politiques et de procédures ministérielles pour la gestion des déchets réduira les déchets et augmentera le détournement des déchets, ce qui contribue à : Objectif 12 de la SFDD : D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (selon le poids) des déchets opérationnels non dangereux D'ici 2030, le gouvernement du Canada détournera des lieux d'enfouissements au moins 90 % (selon le poids) des déchets de construction, rénovation et de démolition Jalon de la SFDD : Caractériser le flux de déchets ODD de l'ONU 12.5 : D'ici 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 12 de la SFDD : Améliorer les critères d'approvisionnement écologique</p>	<p>Renforcer les critères et les processus d'approvisionnement écologique de la Défense dans les achats de la flotte militaire</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage terminé (suivi par rapport aux jalons)</p> <p>Point de départ : Les politiques d'approvisionnement écologique existantes de la Défense, y compris la Directive et ordonnance administrative de la Défense séries-3015 (dernière mise à jour en février 2020), les processus et les pratiques internes</p> <p>Cible : Renforcer les critères et les processus d'approvisionnement écologique de la Défense pour l'approvisionnement de la flotte militaire d'ici 2027, afin d'améliorer le rendement énergétique, les émissions et le rendement environnemental de celle-ci</p>	<p>Le renforcement des critères d'approvisionnement écologique réduira les répercussions environnementales et assurera la meilleure valeur dans la prise de décisions en matière d'approvisionnement du gouvernement, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 12 de la SFDD : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire</p> <p>ODD de l'ONU 12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>
<p>Objectif 13 de la SFDD : Améliorer le rendement environnemental de la flotte nationale de sécurité et de sûreté</p>	<p>Étudier les politiques climatique, comprendre les contraintes et les possibilités, et engager les intervenants, y compris l'industrie de la défense, à élaborer une stratégie carboneutre pour l'acquisition et le soutien du matériel</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA (Mat)</p>	<p>Indicateur de rendement : Nombre de mesures effectuées par année</p> <p>Point de départ : 0%, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : Élaborer une stratégie carboneutre pour 2050 pour l'acquisition et le soutien du matériel et mettre en œuvre au moins deux autres mesures prioritaires d'ici 2027</p>	<p>Cette mesure contribue à l'atteinte de zéro émissions nettes de GES d'ici l'an 2050, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 13 de la SFDD : Le gouvernement du Canada effectuera la transition vers des opérations de la flotte de sûreté et de sécurité nationale carboneutres d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Élaborer des plans nationaux de décarbonisation de la flotte de véhicules de SSN</p> <p>ODD de l'ONU 13.2 : Incorporer des mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale</p>



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 12 de la SFDD : Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral</p>	<p>Se procurer des véhicules VZE et hybrides pour le parc de véhicules légers conventionnels</p> <p>Responsable de l'initiative : EMIS</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage des véhicules disponibles achetés qui satisfont aux exigences opérationnelles qui sont des VZE ou hybrides</p> <p>Point de départ : Approvisionnement en VZE : 29 % Approvisionnement VZE et hybride 86 %</p> <p>Cible : 100 % des nouveaux achats du parc de véhicules légers conventionnels de la Défense nationale correspondront à des véhicules à zéro émissions (VZE) ou hybrides lorsqu'ils sont disponibles, avec une cible d'achat de VZE de 50 % d'ici 2027</p>	<p>L'acquisition de véhicules VZE et hybrides réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES du parc de véhicules légers conventionnels, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 12 de la SFDD : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire</p> <p>Jalon de la SFDD : Acheter des véhicules zéro émission</p> <p>ODD de l'ONU 12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>
<p>Objectif 13 de la SFDD : Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement</p>	<p>Installer l'équipement d'alimentation des véhicules électriques.</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(IE)</p>	<p>Indicateur de rendement : Équipement d'alimentation électrique installé pour véhicules électriques xx/500</p> <p>Point de départ : 120 unités d'équipement d'alimentation électrique des véhicules électriques</p> <p>Cible : 500 bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées pour soutenir le parc de véhicules légers conventionnels de la Défense nationale d'ici 2027</p>	<p>L'installation d'équipement d'alimentation de véhicules électriques réduira la consommation de carburant fossile, ce qui entraînera une réduction des émissions de GES du parc de véhicules légers conventionnels, ce qui contribue à :</p> <p>Objectif 12 de la SFDD : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire</p> <p>Jalon de la SFDD : Acheter des véhicules zéro émission</p> <p>ODD de l'ONU 12.7: Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE PRISE PAR LE MINISTÈRE	INDICATEUR DE RENDEMENT, POINT DE DÉPART, CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE-T-ELLE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET LES ODD DE L'ONU
<p>Objectif 15 de la SFDD : Conserver les espaces naturels</p>	<p>Évaluer la pertinence des terres comme autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ)</p> <p>Responsable de l'initiative : SMA(E)</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage des terres évaluées pour la reconnaissance comme l'AMCEZ</p> <p>Point de départ : 0%, Nouvelle initiative</p> <p>Cible : La Défense nationale évaluera 70 % des terres dont elle a la garde (représentant environ 450 000 hectares) afin de déterminer leur pertinence pour la reconnaissance comme AMCEZ d'ici 2027.</p>	<p>Évaluer la pertinence des terres comme AMCEZ contribuent à :</p> <p>Objectif 15 de la SFDD : Conserver 25 % des terres et des eaux intérieures du Canada d'ici 2025, en visant 30 % d'ici 2030, par rapport aux 12,5 % qui ont été reconnues comme conservées à la fin de 2020, pour respecter l'engagement à freiner et renverser la perte de nature d'ici 2030 au Canada, et à parvenir à une remise en état complète d'ici 2050</p> <p>Jalon de la SFDD : Faire progresser l'engagement du Canada à l'égard de la conservation par zone</p> <p>ODD de l'ONU 15.1 : préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes</p>